



Madame La Directrice,

Les agents de notre organisme ont été scandalisés en apprenant que des fichiers classaient les agents de la CPAM de l'Ain dans des cases comme « grognons », « passifs », « révoltés », « triangle d'or », « engagés », « déchirés », etc., avec en face, l'attitude managériale à avoir.

Dans un contexte où le dialogue social avec notre Direction s'appauvrit au fil des mois et où la pression sur les agents s'intensifie, nous nous interrogeons sur la mise en place de telles méthodes dans notre organisme.

De telles pratiques ont-elles cours à la CPAM de la Loire ?

Il est légitime, que, nous, représentants des salariés, nous vous faisons part de l'inquiétude de chacun.

Nous vous demandons, Madame la Directrice, d'avoir un engagement écrit à l'ensemble du personnel signifiant que de telles pratiques n'ont pas et n'auront pas cours à la CPAM de la Loire.

Les élus CGT et SUD